



**Est
Ensemble**
Grand Paris

Pour le climat
et la justice sociale!

CHARTRE D'AGRICULTURE URBAINE



Avec le soutien de la  **Région
île de France**

Une agriculture urbaine utile à toutes et tous

L'agriculture urbaine fleurit dans les 9 villes d'Est Ensemble, s'enracinant sur le **tissu de l'Economie Sociale et Solidaire dynamique** et les **désirs des habitant·es** d'améliorer leur cadre de vie. Un recensement réalisé début 2023 a identifié plus de **250 lieux** d'agriculture urbaine à travers le territoire, nombre en augmentation constante et recouvrant une grande diversité de formes : tiers-lieux agri-culturels, jardins familiaux et partagés, microfermes marchandes, jardins d'insertion, projets pédagogiques, pâturage urbain, végétalisation comestible sur l'espace public... Un intérêt grandissant de la population pour l'agriculture urbaine qui s'est retrouvé dans les propositions de la **Convention Citoyenne pour le Climat** organisé par Est Ensemble en 2021.

Forts de ce foisonnement, Est Ensemble et les 9 villes du territoire se sont engagés dans une démarche partagée de charte d'agriculture urbaine, pour **connaître, accompagner, mettre en réseau, valoriser, outiller et développer l'agriculture urbaine** sur le territoire. Cette charte s'inscrit dans les objectifs du **Plan Climat Air Energie Territorial** et de la **stratégie de renaturation** qui vise l'objectif de 10 m² d'espaces verts par habitants (contre 6 aujourd'hui) et la plantation de 20 000 arbres, pour faire d'Est Ensemble un territoire exemplaire en matière de transition écologique, mais également sociale. Stratégique et transversale, la Charte d'agriculture urbaine entre également en résonance avec les actions entreprises en matière de **démocratie alimentaire**, en faveur d'une alimentation durable, de qualité et accessible à toutes et tous.

A l'aune des crises économiques, sociales et climatiques actuelles, ces projets d'agriculture en ville apparaissent porteurs de solutions concrètes pour **améliorer les conditions de vie** et la **résilience du territoire**. Si les bienfaits de l'agriculture urbaine sont multiples et de plus en plus reconnus, ils doivent en revanche être consolidés, diffusés et valorisés. Les signataires de la charte - collectivités, partenaires de l'aménagement, acteurs économiques et associatifs - s'engagent ensemble en faveur d'une agriculture urbaine écologique et solidaire, **bénéficiant au plus grand nombre**.

Fruit d'un travail partenarial mené sur près d'un an avec les villes, la Région Île-de-France, le département de la Seine-Saint-Denis, les bailleurs et aménageurs, les associations et des partenaires institutionnels et associatifs, la Charte d'agriculture urbaine entérine trois grands axes d'engagements prioritaires :

1. **Animer et faire rayonner l'agriculture urbaine à Est Ensemble ;**
2. **Multiplier et pérenniser la présence d'une agriculture urbaine et écologique ;**
3. **Soutenir une économie sociale agricole et alimentaire.**

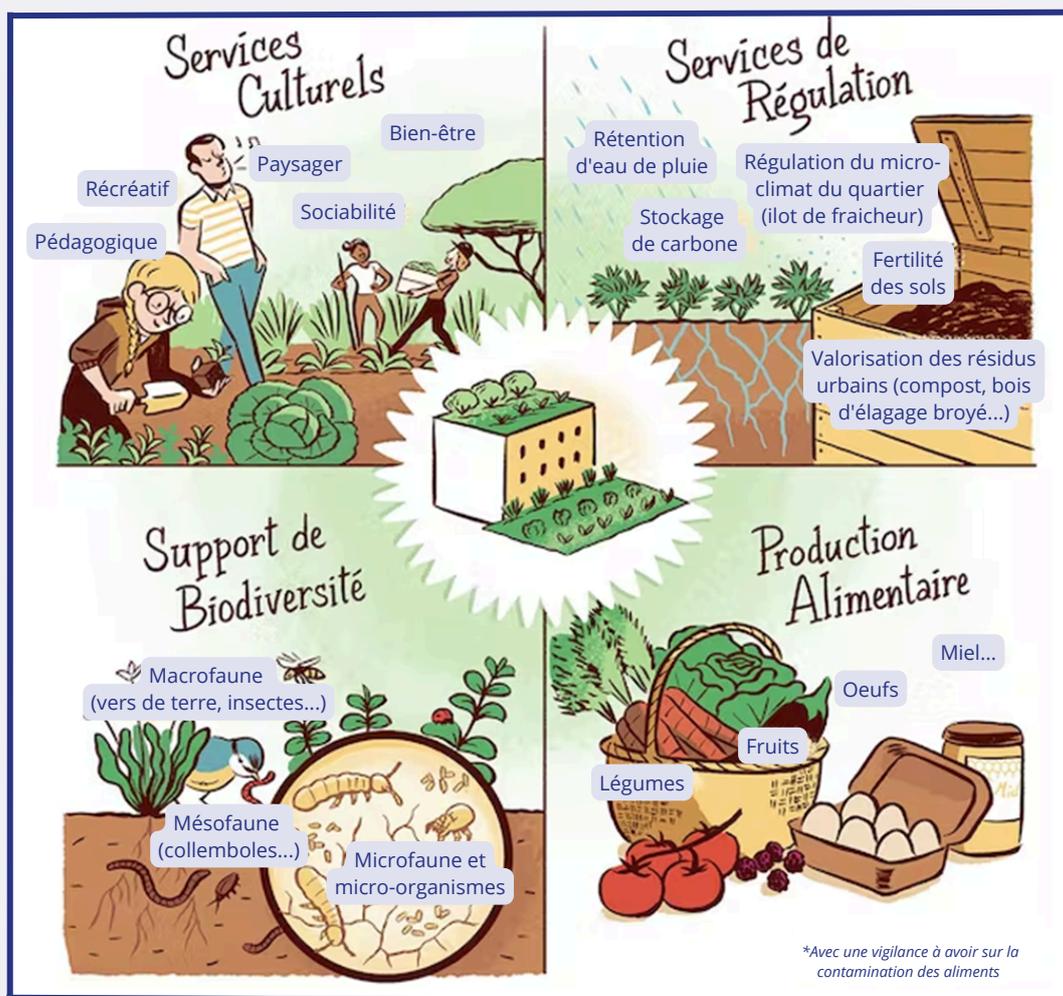
Cette charte et ses annexes opérationnelles ont pour objectif d'**outiller les actrices et acteurs** du territoire et à les mobiliser mener des **actions partenariales**, inscrites dans ces ambitions partagées pour développer l'agriculture urbaine sur le territoire.

Les signataires s'engagent à participer a minima à une rencontre annuelle dans une logique de gouvernance partagée et d'évaluation des actions menées.

CONTEXTE

Une pluralité de lieux pour une diversité de bénéfices

L'agriculture urbaine recouvre une multiplicité de formes et de pratiques. Dans son acception la plus large, elle désigne toute activité de **production agricole ou d'élevage**, alimentaire ou non, en milieu urbain ou péri-urbain. Ces projets multifonctionnels doivent être générateurs de **services écosystémiques**, pour participer à la résilience des villes et à la santé publique. Ils s'adaptent à de multiples contextes, valorisent une grande diversité d'espaces et génèrent des dynamiques sociales-économiques diverses.

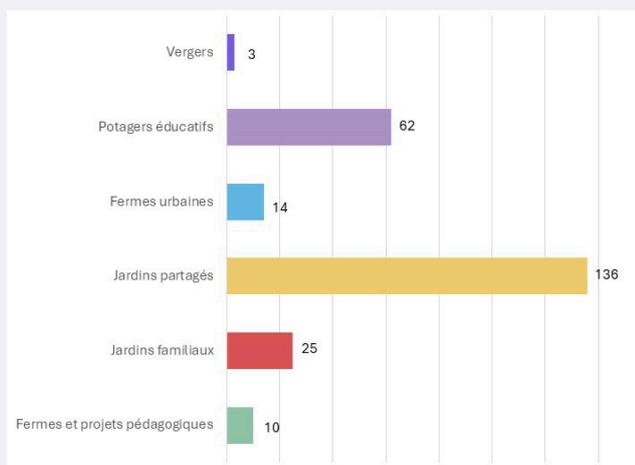


Les services écosystémiques de l'agriculture urbaine. Source : BD "Pourquoi mettre des fermes dans les villes ?" issue du programme de recherche SEMOIRS (INRAE, Université Paris Saclay et AgroParisTech)

L'agriculture sur le territoire d'Est Ensemble est une pratique ancienne, et majoritaire jusqu'au XXe siècle, dont les traces rémanentes constituent un **patrimoine historique** et identitaire à protéger et mettre en valeur. Depuis plusieurs années, les initiatives d'agriculture urbaine **se multiplient**, témoignant d'un regain d'intérêt pour une agriculture locale, écologique et sociale. Des **acteurs pionniers de l'agriculture urbaine** sont ainsi sur le territoire : la société régionale d'horticulture de Montreuil (dès 1921 !), Le Sens de l'Humus (2006), Sors de Terre (2008), Activille (2012), la SAUGE (2015)... Trois d'entre eux constituent des **centralités agricoles urbaines structurantes** : la Prairie du Canal à Bobigny ; la Cité Maraîchère de Romainville ; la zone des murs à pêches à Montreuil. Leur rayonnement dépasse les limites d'Est Ensemble.

CONTEXTE

Une pluralité de lieux pour une diversité de bénéficiaires



- Environ 250 lieux recensés ;
- Plus de 8ha au total (estimation) ;
- Presque 65% de jardins partagés et familiaux vivriers ;
- 14 fermes urbaines professionnelles ;
- De nombreux potagers pédagogiques dans les écoles (recensement en cours) ;
- 2 projets d'insertion ;
- 1 ferme florale ;
- 1 serre professionnelle en régie ;
- Des champignonnières en développement ;
- De l'éco-pâturage ..



Créé en 2018 à Bondy par Est Ensemble et l'IRD, le Lab3S est une ferme urbaine, un pôle de recherche-action sur les sols et l'alimentation et constitue une tête de réseau départementale, qui en fait une des 4 centralités agricoles structurantes du territoire.



Les Murs à pêches à Montreuil existent depuis le 17e et s'étendent encore aujourd'hui sur 34ha dont 26ha en zone agricole au PLUi. Le site est aujourd'hui en pleine mutation écologique et agricole, et devrait accueillir 5 micro-fermes d'ici 2026.

La charte se donne pour objectif de coordonner des actions des acteurs du territoire pour répondre aux enjeux mis en évidence dans le diagnostic :

- Protéger les lieux existants (jardins collectifs, fermes urbaines....) ;
- Organiser le développement équilibré de nouveaux lieux d'agriculture urbaine ;
- Accompagner la pérennisation de l'activité agricole urbaine ;
- S'appuyer sur le réseau des acteurs de l'agriculture urbaine pour sensibiliser les habitant.es à une alimentation saine et durable et au jardinage ;
- Accompagner sur la problématique de la pollution des sols et promouvoir les technosols (sols fertiles issus de l'économie circulaire locale) ;
- Diffuser une charte de culture écologique ;
- Encourager l'économie circulaire et le soutien aux filières locales (pépinières, compost, etc) ;
- Intégrer des enjeux liés à la gestion de l'eau (schéma territorial de valorisation des eaux brutes) ;
- Soutenir la structuration d'une filière agricole urbaine et alimentaire locale.

SYNTHÈSE DES ENGAGEMENTS

AXE 1 / Animer & faire rayonner l'agriculture urbaine

ENGAGEMENT 1 / Sensibiliser les enfants au jardinage urbain et à une alimentation saine, de qualité et durable

ENGAGEMENT 2 / Créer, diffuser et mettre à disposition une base de données territoriale publique

ENGAGEMENT 3 / Animer le réseau territorial des actrices et acteurs de l'agriculture urbaine

ENGAGEMENT 4 / Coordonner la montée en compétences en agriculture urbaine des actrices et acteurs du territoire

AXE 2 / Multiplier et pérenniser la présence d'une agriculture urbaine & écologique

ENGAGEMENT 1 / Protéger durablement les lieux d'agriculture urbaine et en développer de nouveaux

ENGAGEMENT 2 / Essaimer la nature comestible dans l'espace public en lien avec la politique de renaturation du territoire

ENGAGEMENT 3 / Accompagner le développement et la pérennisation des projets d'agriculture urbaine

AXE 3 / Soutenir une économie sociale agricole & alimentaire

ENGAGEMENT 1 / Planifier l'approvisionnement alimentaire du territoire en favorisant les circuits courts

ENGAGEMENT 2 / Structurer une filière agricole et alimentaire

AXE n°1

Animer & faire rayonner l'agriculture urbaine

OBJECTIFS

- Promouvoir le bien manger et le savoir jardiner auprès des habitant·es, et particulièrement des enfants ;
- Consolider le réseau d'actrices et acteurs : favoriser les échanges, les mutualisations et la montée en compétences ;
- Renforcer la visibilité des initiatives et favoriser les échanges pour que les habitant·es bénéficient des animations liées à l'agriculture urbaine.

ENGAGEMENT 1 : Sensibiliser les enfants au jardinage urbain et à une alimentation saine, de qualité et durable

CONSTATS

- 22% d'enfants et jeunes de moins de 15 ans à Est Ensemble ;
- 87% d'enfants ne savent pas reconnaître une betterave (selon l'Association Santé Environnement France, 2013) ;
- 6.5m² d'espaces verts par habitant·e à Est Ensemble en 2023, contre 15m² recommandés par l'OMS.

L'apprentissage d'un enfant détermine les choix qu'il fera dans sa vie d'adulte, d'où l'importance de développer une conscience écologique le plus tôt possible. Les enfants ont la capacité de rayonner sur leur entourage, ils sont donc potentiellement d'importants diffuseurs et instigateurs de changements auprès de leurs parents et familles.

ACTIONS

- **Développer des actions de formation à destination du jeune public et des équipes pédagogiques ;**
- **Accompagner l'essor de lieux d'apprentissage et d'expérimentation autour de la nature, de l'alimentation et l'agriculture, notamment dans les écoles.**

FOCUS ACTION : Former des Ambassadeur·ices du climat

QUI ?**EST ENSEMBLE**

Est Ensemble donne suite aux propositions de la Convention citoyenne locale pour le climat en lançant le dispositif de formation à l'environnement *Ambassadrices et Ambassadeurs climat*. Elaboré en partenariat avec l'Agence locale de l'Energie (ALEC-MVE) et en collaboration avec l'Académie de Créteil, la Région et les villes d'Est Ensemble, il a pour objectif de former et d'outiller les agent.e.s des maisons de quartiers et centre sociaux, les animateur.rice.s des accueils de loisirs primaire et les éco-délégués des lycées afin qu'ils mènent des actions concrètes avec les habitant.e.s et/ou les lycéen.ne.s pour les sensibiliser au changement climatique et à ses conséquences. Les enjeux liés à l'agriculture, l'alimentation et la nutrition sont intégrés.



Le jardin pédagogique sur le toit de l'école Jean Renoir à Noisy le Sec.

FOCUS ACTION :

QUI ?**EST ENSEMBLE****VILLES**

Cultiver les cours d'écoles

Les écoles constituent des lieux de choix pour donner accès aux enfants à des espaces d'agriculture et de nature en ville : installation de bacs, débitumisation, plantation d'arbres... Les potagers éducatifs permettent de découvrir et pratiquer le jardinage et d'éveiller les consciences sur les enjeux environnementaux en associant les enfants tant dans la conception que dans l'entretien. Ils créent aussi des îlots de fraîcheur, participent à la renaturation du territoire, et renforcent le bien-être à l'école. Est Ensemble travaillera avec les villes et le CAUE 93 pour partager les expériences et favoriser les échanges et la montée en compétences.

AXE n°1

Animer & faire rayonner l'agriculture urbaine

ENGAGEMENT 2 : Créer, diffuser et mettre à disposition une base de données territoriale publique

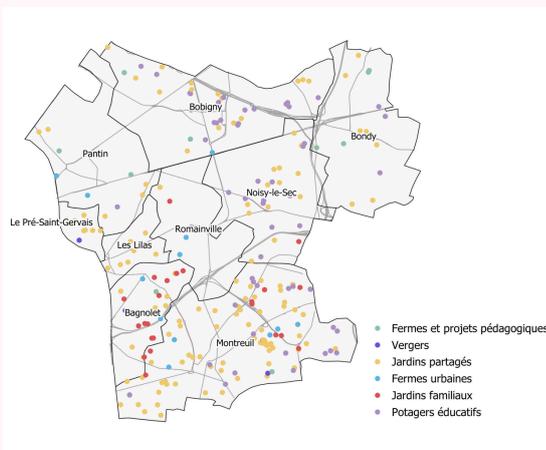
CONSTATS

- 153 lieux inscrits sur l'application "Made in Seine Saint Denis" en 2023 portant des actions liées à l'agriculture urbaine, l'alimentation durable et accessible localisés sur le territoire d'Est Ensemble ;
- Environ 250 lieux d'agriculture urbaine recensés sur le territoire d'Est Ensemble début 2023 ;
- Nécessité de mettre en place un travail collaboratif pour approfondir le recensement des initiatives.

Recenser les lieux, identifier les acteurs et actrices, localiser les productions, partager les programmations... permet de favoriser les coopérations et mutualisations et de rendre visibles les initiatives sur le territoire.

ACTIONS

- **Réalisation et mise en ligne d'une cartographie de recensement et d'information sur les projets d'agriculture urbaine du territoire ;**
- **Création d'une base de données des lieux et acteurs de la filière de l'agriculture urbaine pour les professionnel·les et le grand public ;**
- **Création d'une page dédiée à l'agriculture urbaine du territoire sur le site internet d'Est Ensemble ;**
- **Définition partenariale du suivi et de l'actualisation des données.**



FOCUS ACTION : Création d'une cartographie et d'un annuaire

QUI ?

EST ENSEMBLE

VILLES

Démarré en 2022 et finalisée début 2023, un travail partenarial avec les villes du territoire a permis d'aboutir à un recensement des lieux d'agriculture urbaine. Plus de 250 lieux ont été identifiés et localisés sur une carte. Avec la création d'un annuaire des actrices et acteurs (porteurs de projets, experts, transformateurs...), ces outils créent une base de ressources territoriales disponibles et dont les modalités d'actualisation seront à définir avec les villes.

La carte réalisée début 2023 par Est Ensemble.

ENGAGEMENT 3 : Animer le réseau territorial des actrices et acteurs de l'agriculture urbaine

CONSTATS

- En avril 2023, une centaine d'évènements ont été proposés par les lieux partenaires en Île-de-France, dont 9 lieux d'agriculture urbaine à Est Ensemble (contre 2 lieux en 2019)

L'animation du réseau des actrices et acteurs de l'agriculture urbaine du territoire est cruciale pour favoriser les mutualisations et coopérations dans les projets, stimuler l'innovation, structurer les filières, ancrer l'agriculture urbaine dans le territoire et porter et diffuser ses bénéfices et enjeux le plus largement.

AXE n°1

Animer & faire rayonner l'agriculture urbaine

ACTIONS

- Organiser a minima une rencontre annuelle entre professionnel·les de l'agriculture urbaine pour favoriser les rencontres et le partage d'expériences ;
- Diffuser des évènements grand public pour faire connaître les projets et inciter les acteur·ices du territoire à participer.

FOCUS ACTION :

Diffuser les 48h de l'agriculture urbaine

QUI ?

EST ENSEMBLE

Depuis 2018 ce festival national créé par l'acteur local La SAUGE (et aujourd'hui animé par l'AFAUP) valorise le temps d'un weekend les initiatives d'agriculture urbaine auprès du grand public. Ce festival ne cesse de prendre de l'ampleur témoin de l'engouement grandissant du public ! En 2023 plus de 40 000 personnes ont participé en France, Belgique et Luxembourg. Est Ensemble participe à diffuser et enraciner cet évènement sur le territoire, et les signataires de cette charte s'engagent à contribuer à mobiliser les lieux et relayer l'évènement le plus largement possible.



Un atelier pédagogique lors des 48h de l'agriculture urbaine à Est Ensemble.

ENGAGEMENT 4 : Coordonner la montée en compétences en agriculture urbaine des actrices et acteurs du territoire

CONSTATS

- Toutes les villes du territoire sont engagées à des niveaux divers sur la thématique agriculture urbaine : chargé·e de mission dédiée, financement d'initiatives via un budget participatif, appels à projets pour occuper des fonciers, plantation d'arbres fruitiers en ville...
- La multiplication de la demande et des projets d'agriculture urbaine soulève des problématiques spécifiques : pollution des sols, accès aux ressources, contractualisation avec les structures, entretien des végétaux etc.

Les problématiques rencontrées nécessitent une montée en compétences des acteurs et actrices - au sein des villes mais aussi les futur·es agricultrices et agriculteurs - pour co-construire des solutions et diffuser l'agriculture urbaine dans une logique d'équilibre territorial.

ACTIONS

QUI ?

VILLES

EST ENSEMBLE

- Organiser des groupes de travail interprofessionnels sur des enjeux spécifiques : pollution des sols et de l'eau, communication sur la gestion des pollutions, mobilisation citoyenne, commande publique responsable, mutualisations, création de filières...
- Encourager l'organisation de cycles de formations sur des problématiques spécifiques avec des partenaires : montage de projet, modèle économique, sourcing local, gestion du compostage, pollution des sols etc ;
- Mettre à disposition les outils, favoriser le partage d'outils et d'expériences et accompagner les acteurs.

AXE n°2

Multiplier et pérenniser la présence d'une agriculture urbaine & écologique

OBJECTIFS

- Intégrer et diffuser l'agriculture urbaine dans les différentes politiques d'aménagement du territoire : renaturation, renouvellement urbain, urbanisme transitoire, zones d'aménagement concertées ;
- Encourager la diffusion d'initiatives d'agriculture urbaine dans le privé ;
- Accompagner la pérennisation de l'activité agricole urbaine en protégeant les lieux existants et en organisant leur multiplication.

ENGAGEMENT 1 : Protéger durablement les lieux d'agriculture urbaine et en développer de nouveaux

CONSTATS

- 8ha de surface estimée couverte par les projets d'agriculture urbaine à Est Ensemble début 2023 (et 26ha au total de zone protégée des Murs à pêches) ;
- 25% du territoire d'Est Ensemble est en mutation en 2023 (PRU, ZAC, études urbaines, projets dans le diffus), offrant des opportunités pour favoriser les initiatives d'agriculture urbaine, transitoires ou pérennes.

ACTIONS

- Mobiliser les procédures d'évolution du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour protéger les lieux existants, prospecter et réserver des espaces publics et privés, en lien avec la stratégie de renaturation ;
- Intégrer des prescriptions pour systématiser l'analyse du potentiel d'intégration d'agriculture urbaine dans les projets d'aménagements (ZAC, PRU, études urbaines, etc.) ;
- Poursuivre l'Appel à Manifestation d'Intérêt TempO' pour soutenir les occupations temporaires ;
- Poursuivre et pérenniser les Quartiers Fertiles.

FOCUS ACTION : Poursuivre le dispositif TempO'

QUI ?

EST ENSEMBLE

VILLES

Cet appel à manifestation d'intérêt, lancé en 2015 par Est Ensemble, vise à favoriser l'expression d'initiatives originales et porteuses de sens grâce à des occupations temporaires. Il s'agit d'un véritable outil d'accès au foncier, de sensibilisation des habitant.es et de stimulation du secteur de l'ESS. Une trentaine de projets ont été soutenus entre 2015 et 2023 dont de nombreux projets intégrant de l'agriculture urbaine : la Prairie du Canal à Bobigny, le Paysan Urbain à Romainville, la friche René-e à Pantin, les 4 saisons à Bagnolet...



La Prairie du Canal à Bobigny, tiers-lieu agricole créé par l'association La Sauge et lauréat TempO' en 2016, en renouvellement de convention d'occupation au moins jusque fin 2024 et devenue une des centralités agricoles structurantes du territoire.

AXE n°2

Multiplier et pérenniser la présence d'une agriculture urbaine & écologique

FOCUS ACTION : Accompagner et pérenniser les 5 projets Quartiers fertiles en périmètre de renouvellement urbain

QUI ?

EST ENSEMBLE

BAILLEURS SOCIAUX

L'appel à projet de l'ANRU "Les Quartiers Fertiles", lancé en 2020, vise à développer des projets d'agriculture urbaine marchande au coeur des quartiers en renouvellement urbain. 98 projets ont été sélectionnés, dont 5 sur le territoire d'Est Ensemble, pour un total de subventions d'1.3 million d'euros par l'ANRU.

- Une ferme florale à Montreuil (PRU Morillons) ;
- Une serre et cuisine partagée en insertion à Pantin (PRU Quatre Chemins) ;
- Un verger en insertion et des jardins partagés à Romainville (PRU Youri Gagarine) ;
- Un tiers-lieu agricole à Montreuil et Bagnolet (PRU La Noue-Malassis) ;
- Une ferme arboricole et un incubateur de l'agriculture urbaine professionnel à Bobigny (PRU Paul Eluard et Abreuvoir)



Le murs à fleurs, ferme florale lauréate de l'appel à projet de l'ANRU à Montreuil, en convention pour 9 ans.

FOCUS ACTION : Développer des projets au coeur des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)

QUI ?

EST ENSEMBLE

VILLES

BAILLEURS SOCIAUX

Les projets pilotes des Quartiers Fertiles permettent d'impulser une dynamique de développement de l'agriculture urbaine dans tous les QPV. Un premier échange en 2022 avec les bailleurs du territoire montre leur intérêt et leur demande d'accompagnement sur ce sujet. Des dispositifs incitatifs existent déjà : Chèque Habitat Ecologique et Citoyen du département, abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties etc.

ENGAGEMENT 2 : Essaimer la nature comestible dans l'espace public en lien avec la politique de renaturation du territoire

CONSTATS

- 20 000 arbres seront plantés sur le territoire dans le cadre du Plan Arbres d'Est Ensemble, mis en oeuvre en partenariat avec les 9 villes qui proposent des lieux pour les planter ;
- 36km du Grand Chemin sera aménagée et végétalisée sur les 9 villes, sur les 55km au total de cette boucle verte de l'Est Parisien ;
- Les permis de végétaliser se développent sur le territoire, favorisant l'implication habitante.

L'agriculture urbaine participe à la réalisation des objectifs de renaturation du territoire : plantation d'arbres fruitiers, aménagement de pieds d'arbres et délaissés urbains, emplacements réservés pour de nouveaux lieux dans le cadre de projets futurs etc.

ACTIONS

- **Etudier l'intégration d'essences comestibles dans les grands projets d'espace public (Plan Arbres, Grand Chemin, abords du prolongement du tramway 1, routes départementales...)** ;
- **Poursuivre et diffuser les pratiques de végétalisation de l'espace public en poursuivant et développant les permis de végétaliser dans les villes.**

AXE n°2

Multiplier et pérenniser la présence d'une agriculture urbaine & écologique

ENGAGEMENT 3 : Accompagner le développement et la pérennisation des projets d'agriculture urbaine

CONSTATS

- 350 sites de compostage ont été recensés en 2022 sur Est Ensemble. Le 1er janvier 2024, les collectivités doivent permettre le tri des déchets alimentaires ;
- 3 pépinières urbaines sur le territoire, et plusieurs en projet ;
- Selon l'étude renaturation, en prenant en compte tous les espaces verts potentiels, on pourrait atteindre en 2030 455ha d'espace vert ouvert au public et 9,6m² d'espace vert/habitant, contre 6 m² aujourd'hui.

Dans le cadre de ses compétences en développement économique, eau et aménagement du territoire, Est Ensemble accompagne les actrices et acteurs de l'agriculture urbaine et les partenaires fonciers pour faciliter la mise en oeuvre et le fonctionnement des projets. Réduction des coûts, création de circuits courts et/ou circulaires pour l'accès aux ressources (terres non polluées, compost, plants, broyat...), gestion de la ressource en eau, notamment les eaux brutes (eaux naturelles non traitées, comme les eaux pluviales) etc.

ACTIONS

- **Travailler avec les villes et les propriétaires fonciers, notamment dans le cadre de l'étude de renaturation, pour faire de la prospective foncière et accompagner au montage de projet ;**
- **Faciliter l'identification et l'accès aux ressources au niveau d'Est Ensemble, et favoriser les circuits courts, l'économie circulaire et les mutualisations en développant de nouveaux projets (plateforme de compostage, pépinières, fabrication de technosols...);**
- **Intégrer l'agriculture urbaine dans le plan de valorisation des eaux brutes d'Est Ensemble.**

FOCUS ACTION : Encourager les pépinières urbaines locales

QUI ?

EST ENSEMBLE

L'approvisionnement en plants locaux, adaptés au contexte climatique est un enjeu pour la durabilité des projets d'agriculture urbaine. Il existe déjà 3 pépinières sur le territoire. Celle de Montreuil, porté par la Ville de Montreuil, Est Ensemble et le collectif Anima, dont les arbres seront replantés pour végétaliser le parcours du Grand Chemin. La pépinière de Pépins Production sur la Friche René.e à Pantin, lauréat de l'AMI Tempo' et la production de plants bio sur la Prairie du Canal à Bobigny par la Sauge. D'autres pépinières sont en projets et sont encouragées par Est Ensemble.

FOCUS ACTION : Valoriser les technosols pour recréer des sols vivants

QUI ?

EST ENSEMBLE

IRD ANRU

Le passé industriel de la Seine-Saint-Denis a laissé un lourd héritage en matière de pollution et de contamination des sols. Le LAB3S à Bondy porte une expérimentation sur la création de technosols et leur efficacité pour limiter la contamination des légumes par les polluants lorsqu'ils sont déposés à la surface des sols pollués. Ce projet de recherche-action est co-construit par des jardinier-es, des habitant-es et des scientifiques, aux côtés d'acteurs du territoire : Halage, Potager Liberté, Activille, Sens de l'humus et Terres Urbaines. Les technosols sont créés à partir de 50% de composts de déchets végétaux et 50% de terres excavées (déchets de démolition de bâtiments non pollués).

La pépinière d'arbres d'Est Ensemble à Montreuil, gérée en partenariat avec le collectif Anima.



AXE n°3

Soutenir une économie sociale agricole & alimentaire

OBJECTIFS

- Développer les projets de l'Economie Sociale et Solidaire sur toute la chaîne de la fourche à la fourchette : production, distribution, vente, transformation ;
- Favoriser les circuits courts et l'économie circulaire avec les collectivités territoriales ;
- S'appuyer sur l'agriculture urbaine pour structurer un système alimentaire local et durable.

ENGAGEMENT 1 : Planifier l'approvisionnement alimentaire du territoire en favorisant les circuits courts

CONSTATS

- Le département de la Seine-Saint-Denis compte 527ha de terres agricoles ;
- Il en faudrait au moins 500 000ha pour répondre aux besoins alimentaires de ses habitant-es (Source : Terralim, 2021).

La coopération avec les collectivités partenaires (Département de la Seine-Saint-Denis, Métropole du Grand Paris, Région Île-de-France...) est cruciale pour développer des stratégies communes pour un approvisionnement plus local, plus durable et plus accessible des territoires.

ACTIONS

- **Contribuer aux instances des Plans Alimentaires Territoriaux (PAT) du Département et de la Métropole ;**
- **Développer les partenariats avec des territoires producteurs ;**
- **Favoriser l'accès de cet approvisionnement alimentaire aux plus précaires ;**
- **Mettre en œuvre les engagements de la charte pour une restauration scolaire durable des villes d'Est Ensemble ;**
- **Organiser un groupe de travail sur l'alimentation durable.**

FOCUS ACTION : Le PAT de la Seine-Saint-Denis

QUI ?**EST ENSEMBLE****VILLES****DÉPARTEMENT**

La labellisation par le ministère d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT), permet de co-financer des expérimentations et projets, répondant à la question de l'alimentation locale et durable sur un territoire. 12 PAT sont reconnus en Île-de-France (avril 2023), dont celui de la Seine Saint Denis. Est Ensemble est co-pilote du chantier "approvisionnement de la restauration collective" du PAT de la Seine-Saint-Denis, dont l'objectif est de dépasser les objectifs de la loi Egalim. L'EPT participe aussi au chantier "zéro déchet dans la restauration collective", qui concerne notamment la réduction du gaspillage alimentaire. Est Ensemble s'inscrit également dans les réflexions et expérimentations du PAT de la Seine-Saint-Denis : chèque alimentaire durable (expérimentation à Montreuil dès 2024), Pôle Territorial de Coopération Économique avec CARMA etc.

FOCUS ACTION : La charte pour une restauration scolaire durable

QUI ?**EST ENSEMBLE****VILLES**

La restauration scolaire a été identifiée comme un levier puissant pour faire progresser la démocratie alimentaire à Est Ensemble. S'il revient aux villes de fixer les conditions et les modalités de leur restauration scolaire, Est Ensemble veut aider les 9 villes à s'engager, à aller au-delà de ces exigences réglementaires, et à porter une ambition plus forte. La charte vise notamment 50% de légumes et fruits frais respectant la saisonnalité, 1/3 de produits bio, 1/3 de produits locaux et issus des circuits courts, et 2 menus végétariens par semaine. L'éducation au goût et la lutte contre le gaspillage alimentaire sont également des axes forts de cette charte.

AXE n°3

Soutenir une économie sociale agricole & alimentaire

ENGAGEMENT 2 : Structurer une filière agricole et alimentaire

CONSTATS

- De nombreux emplois sont créés à tous les endroits de la chaîne alimentaire : production, transformation, distribution, gestion et valorisation des déchets, notamment accessibles à des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi ;
- 2 Entreprises à But d'Emploi, créées dans le cadre de Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée, sont accueillies à Est Ensemble (Pantin et Bagnolet), 1 est en cours de création (Bondy).

L'agriculture urbaine participe à renforcer le pouvoir d'agir des habitant-es sur leur alimentation et à faire changer les modes de consommation vers une alimentation plus saine et durable. Elle produit en ville et couvre ainsi une partie des besoins, et permet de donner un usage au compost urbain pour réduire les biodéchets (obligation du 1er janvier 2024 pour la collecte et le traitement des déchets alimentaires). Enfin, l'agriculture urbaine contribue à développer les circuits courts : livraison à vélo ou sur le canal de l'Ourcq, lien aux petits producteurs locaux, transformation locale etc.

ACTIONS

- Développer la formation dans les métiers de la filière agricole et alimentaire et la nature en ville ;
- Soutenir les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire et favoriser leur mobilisation par les grandes entreprises du territoire, notamment pour se fournir en produits locaux ;
- Etudier et participer au développement de la logistique fluviale sur le Canal de l'Ourcq pour l'approvisionnement alimentaire ;
- Contribuer à développer des espaces de transformation alimentaire et soutenir un projet de légumerie territoriale ;
- Valoriser les activités des actrices et acteurs de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable sur le territoire pour valoriser les productions locales.

FOCUS ACTION : Favoriser le dialogue avec les entreprises du territoire

QUI ?

EST ENSEMBLE

ENTREPRISES

Est Ensemble, dans le cadre de ses compétences en développement économique, a engagé une discussion avec les entreprises du territoire afin de favoriser un sourcing plus local (fleurs, traiteur, alimentation, animation...) et le recours aux actrices et acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire

FOCUS ACTION : Soutenir la création d'emplois dans les filières agricoles et alimentaires

QUI ?

EST ENSEMBLE

VILLES

Est Ensemble est partenaire de l'initiative Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée portée par Pantin dans le quartier des 4 chemins. Une Entreprise à But d'Emploi a été créée, portant des activités notamment sur l'agriculture urbaine et l'alimentation avec les associations "Vergers Urbains" et "Pas si loin". Les EBE de Bagnolet et Bondy mènent la même réflexion.

SIGNATURES

La signature de cette charte est ouverte à toutes les collectivités, aux partenaires de l'aménagement, aux expert.es et aux acteurs économiques et associatifs du territoire, désireux de s'engager dans cette démarche. Les signataires s'engagent à contribuer à la mise en œuvre des actions, à contribuer au suivi et à l'évaluation ainsi qu'à la rencontre annuelle des signataires.



**Est
Ensemble
Grand Paris**

**Pour le climat
et la justice sociale!**